MUTUELLE

REALISATIONS SOCIALES



SOMMAIRE

MUTUELLE GROUPE LADÉPÉCHE RÉALISATIONS SOCIALES

Durée du chantier

Le chantier ne commencera pas partout à la fois et la livraison des ascenseurs sera échelonnée dans le temps. Il faut compter environ cinq mois par cage d'escalier et neuf à dix mois pour la totalité des travaux. Le démarrage du chantier, initialement prévu au second semestre 2013, sera probablement reporté à fin 2013-début 2014. En effet, après avoir déposé la demande de permis de construire, il a fallu fournir un complément d'étude pour la construction des cages d'ascenseurs. Ce qui retarde l'obtention du permis de construire (le délai est de quatre mois).

Parkings

Seulement quatre places de parking seront temporairement supprimées, pendant les travaux.

Augmentation des charges?

La répartition des charges se fait au millième et l'augmentation - à cause de l'ascenseur - sera fonction de la situation de chaque logement dans les étages : au premier étage, elle sera de l'ordre de 5 euros par mois et au quatrième, de 12 à 15 euros par mois.

Buffet

Amuse-gueules, charcuterie, taboulé, salade, vin et autres... Il y avait du choix en abondance et tous ont fait honneur au buffet qui clôturait la réunion d'information. Un buffet, qui plus est, fort joliment présenté.



Un buffet très appétissant.

Celliers

A la question, posée par une habitante, du remplacement des deux celliers supprimés par la construction de l'ascenseur, Serge Lombez répondit : « Nous sommes conscients de la gêne que cela va provoquer, mais il fallait faire un choix. Toutes les possibilités ont été examinées et nous avons opté pour la solution la moins pénalisante. Toutefois, au rez-de-chaussée, il y aura un local pour les vélos et les poussettes ».

Garages

Pour les trois garages actuellement occupés (sur cinq, sacrifiés pour la construction des ascenseurs), une solution de remplacement est prévue.

RÉSIDENCE MAURICE-SARRAUT

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX



Les habitants de la résidence Maurice-Sarraut, nombreux et attentifs,

Un chapiteau blanc dressé dans la grisaille d'un jour pluvieux : c'était le jeudi 4 avril, sur le parking de la résidence Maurice-Sarraut.

A l'intérieur, les habitants avaient répondu nombreux à l'invitation de la mutuelle Réalisations Sociales, organisatrice de cette réunion d'information sur les travaux de mise en conformité et de rénovation de la résidence.

Après avoir rappelé que le montant du budget (1,3M)d'euros) avait été lors de l'assemblée générale du 25 octobre 2012, SergeLombez, président de la mutuelle, laissa la parole à l'architecte Bernard Bourdoncle pour la présentation technique du projet, élaboré, comme il le rappela, après plusieurs expertises menées par bureau Veritas.

MISE EN CONFORMITÉ Balcons

La hauteur des garde-corps n'est pas conforme aux normes actuelles. Il y sera remédié par la mise en place de cales et la rehausse de la main courante. L'écartement des barreaux, lui non plus n'est pas aux normes. Le barreaudage sera remplacé par une tôle de remplissage préperforée.

Escaliers

A l'intérieur des immeubles, la même mise aux normes que sur les balcons sera appliquée aux rampes d'escalier : tôle de remplissage et rehausse sur, les paliers.

TRAVAUX INTÉRIEURS

Gaines techniques

Les portes des gaines techniques seront remplacées par des portes pare-flammes (ar-rêt du feu pendant un quart d'heure).

Contrôles des gaines techniques

Il sera procédé au rebouchage des planchers, sauf autour des conduites de gaz pour la continuité de la ventilation.

Portes de service

Les portes d'accès aux celliers et aux caves seront remplacées par des portes coupe-feu (avec une durée d'efficacité d'une demi-heure).

Cages d'escaliers

Entre les celliers et les cages d'escalier, les châssis vitrés seront remplacés par des parois coupe feu (une heure).

Travaux divers

Les dégradations des ouvrages en béton donneront lieu à une



lors de la réunion d'information.



L'architecte Bernard Bourdoncle présente le projet.

reprise avec acier et béton.

Installation d'ascenseurs

L'installation d'ascenseurs (630 kg) posait un problème: celui de la gestion de Après l'accessibilité. de nombreuses études simulations, il est apparu que la meilleure solution était d'utiliser le terrain privatif qui longe la résidence sur deux de ses côtés (rue Dewoitine et rue Parmentier).

Après dépose des claustras en verre, les gaines d'ascenseurs seront accolées aux bâtiments: L'entrée se situera à la place d'un garage et, dans les étages, pour chaque logement, l'ascenseur arrivera directement sur un palier au niveau de la cuisine dont la porte

sera remplacée. «Il n'y aura ni bruit, ni vibration, précise Bernard Bourdoncle, donc, aucune nuisance au niveau des logements ». Et il n'y aura pas non plus d'obscurité, puisque les gaines d'ascenseurs auront une partie vitrée. Dans les cages d'escaliers A, B et C, un châssis éclairera chaque palier, tandis que les cages d'escaliers D, E et F ont déjà des paliers vitrés et sont donc éclairés par la lumière naturelle. Pour les entrées G et H les ascenseurs seront plus petits et arriveront de plain-pied sur les paliers.

Contrôle d'accès

Pour l'accès à la résidence, celle-ci sera équipée de nouvelles plaques vidéo à l'extérieur et, à l'intérieur, de nouveaux combinés avec caméra.

Les habitants verront se remettre de nouvelles télécommandes du portail et de nouvelles clés de proximité. Lorsque les ascenseurs seront en place, les cages d'escaliers seront également verrouillées : il y aura donc une double fermeture, au niveau du portail et au niveau des immeubles. Après de nombreuses questions et remarques des habitants, l'échange se poursuivit autour d'un somptueux buffet.

Télévision

Le réseau de télévision sera modifié : pour une amélioration de la réception, le projet prévoit, plutôt qu'une antenne collective, une installation spécifique pour chaque bâtiment.

Information

L'architecte Bernard Bourdoncle proposa de : «faire un petit journal » qui, distribué dans les boîtes aux lettres, informerait les habitants de l'avancement du chantier. Durant les travaux, il tiendra une permanence sur place tous les quinze jours.

Concierge

Pour toute requête, les résidents peuvent s'adresser au concierge Hervé Petiteville. Ce dernier tient une permanence tous les jours de 11 heures à 12 heures.



Hervé Petiteville.

LES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le 11février. Le conseil d'administration

- Vote à l'unanimité pour l'expertise de réévaluation des biens immobiliers.
- Vote à l'unanimité pour l'entrée en fiscalité de la mutuelle.
- Valide à l'unanimité la mission Veritas sur le dossier Sarraut pour un montant.de 11 708,84€

Le 11 mars. Le conseil d'administration

- Vote à l'unanimité la création d'une commission Internet.
- Vote à l'unanimité la réorientation d'une partie des placements financiers.
- Vote à l'unanimité la clôture définitive du compte ouvert auprès de la banque HSBC,
- Vote à l'unanimité le transfert du placement financier Trésor Euro détenu auprès de la banque HSBC vers le Livret B ouvert à la Banque Postale.
- Vote à l'unanimité sur le transfert de compte à compte de 21 titres de FCP Trésorerie E vers le Livret B ouvert à la Banque Postale.

Le 15 avril. Le conseil d'administration

- Approuve à l'unanimité l'arrêté des comptes et des annexes au 31 décembre 2012 ;
- Vote à l'unanimité la date de la prochaine assemblée générale, le 13 juin, et l'ordre du jour.
- Accorde à l'unanimité deux semaines sur des sites vacances au CE de La Dépêche du Midi pour la fête des ASD.

NOS ADHÉRENTS ONT DU TALENT

Coco, gueule d'artiste

Sa spécialité a toujours été la caricature. Né à Brive en 1949, Claude Toiser, dit « Coco », entre à l'école des Beaux-arts de Toulouse en 1967 et obtient son diplôme national en 1973, ce qui lui permettra d'enseigner le dessin. Ayant déjà à son actif plusieurs expositions, il entre à « La Dépêche du Midi » en 1981 comme concepteur en publicité et graphiste.

Depuis qu'il est à la retraite, il expose sur le thème "Gueules de stars" ses toiles et ses sculptures de papier mâché (de « La Dépêche », bien sûr): « Une technique improvisée, explique-t-il; sur un support de polystyrène : colle

et papier mâché, silicone pour les détails, peinture, cheveux, habits et accessoires parfois ».



«Coco» Toiser nous fait découvrir son univers.

L'HUMOUR, TOUJOURS

A Plaisance-du-Touch où il vit, il a du mal à sortir de chez lui, avec son jardin plein de surprises où se mêlent grenouilles, poissons, tortues, chats, un canard qui ne veut plus partir, quelques insectes et surtout le fameux blaireau des sables... Ancien sportif de bas niveau (rugby, football, tennis, tennis de table, pétangue, billard), il s'est mis au golf où il dit

n'être pas meilleur, mais son point fort, c'est l'humour ! Fan de « zic », il aime chanter et faire des imitations: « Mon seul regret, dit-il, c'est de ne pas avoir appris le piano ». A « La Dépêche du Midi », il avait rencontré ses meilleurs amis, épicuriens comme lui, qu'il retrouve volontiers « pour partager un bon repas entre la pétanque et le poker sous la paillote ». En résumé, tout va bien pour lui, surtout quand on discute cuisine !

www.cocotoiser.fr

Bientôt les vacances.

Pour vos vacances, la mutuelle met toujours à votre disposition six logements : sur la côte Atlantique, avec Bidart (Pyrénées-Atlantiques) et Biscarrosse (Landes) ou au cœur des Pyrénées, à Luchon (Haute-Garonne), ou encore au bord de la Méditerranée, au Barcarès (Pyrénées-Orientales), à Valras-Plage (Hérault).

Bonne nouvelle: la commission Vacances a récemment décidé de baisser les tarifs des locations à Luchon, Bidart et Biscarosse. Vous devez vous rendre sur le site de la mutuelle pour positionner votre réservation: www.mutuelle-ladepeche.fr

Pour joindre la mutuelle (du lundi au vendredi de 14 heures à 16 heures). Tél. 05 62 11 35 00;

e-mail: mutuelle@ladepeche.fr

INFOS DIVERSES

Tournois de pétanque.

Le challenge Jacques-David, en semi-nocturne, se déroulera le vendredi 28 juin à 19 heures au Palais de la Pétanque, 42, rue Frédéric-Estèbe. Il y aura également un apéritif dinatoire (participation: 10 € par personnes). Inscriptions obligatoires avant le 18 juin auprès de Laurence Cabaup (tél.05 62 11 34 58) ou d'Alain Senseby (tél.05 62 11 95 68 ou alain.senseby@ladepeche.fr).

Plan de Modernisation Sociale de la presse (PMS)

Contact: bacarisse.robert@orange.fr, jose.moreno.morote@hotmail.fr ou Alain Demarchi, tél. 06 83 87 62 83.